CCTA CERTIFICATION

ATTESTATION DE SURVEILLANCE

N° 2770425QA-A

CCTA Certification atteste que le prestataire

REGHELIN FANNY – LEADERSHIP ET SOURIRE

109 RUE ALPHONSE DAUDET
13410 LAMBESC

N° DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 93 13 20311 13
N° SIREN DE L'ORGANISME : 753 591 569

a réalisé avec succès son audit de surveillance

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Selon les articles L.6316-1 et L6316-3 du code du travail - le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité - le programme de certification de CCTA Certification dans sa version en vigueur - la FAQ Qualiopi dans sa dernière version en vigueur - le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle - le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail - le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs susvisé - l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation - le décret n°2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires - le décret n° 2023-1396 du 28 décembre 2023 relatif à l'activité des organismes certificateurs et au contrôle exercé par les organismes financeurs en matière de formation professionnelle - l'arrêté du 3 janvier 2024 portant fixation du plafond mentionné à l'article R.6333-6-2 du code du travail.

La certification qualité est maintenue au titre des catégories d'actions suivantes :

- L.6313-1-1° Actions de formation
- L.6313-1-2° Bilans de compétences

Date de l'audit de surveillance : 06/10/2026

La présente attestation rend valide le certificat n°2770425QA jusqu'au 10/04/2028.
A l'issue de cette date, un audit de renouvellement devra être réalisé pour prétendre au maintien de la certification.

Directrice Certification
Mme QUENEHEN Jennifer

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation n°5-0639
Portées disponibles sur www.cofrac.fr

CCTA Certification : 12 rue d'Hélios – 31240 L'UNION
Tél : 05 61 343 887 - contact@ccta-certification.fr - www.ccta-certification.fr